

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 25 août 2022

DÉLIBÉRATION

Délibération n° 11
Responsable de service : Catherine BOIN

Sous la Présidence de M. Tony LOISEL, Maire,

Présents :

Mme Marie-Christine MILLAUD, M. Alain MORLIER, Mme Nadine NIVault, M. Jonathan COULANDREAU, Mme Estelle QUÉRÉ, M. Camille LAGRANGE, M. Gérard-François BOURNET, Mme Rita RIO, Mme Laurence BOUVILLE, Mme Agnès DE BRUYN, Mme Laëtitia BOURDIER, Mme Angéline GLUARD, M. Thierry LAMBERT, M. Jean LORAND, M. Patrick ROBIN, M. Dominique GAUDIN, M. Jean-François RABEAU, Mme Hélène RATA, M. Yan GENONET, Mme Hélène de SAINT DO, M. Jacky DESSED, M. Bertrand ÉLISE, M. Arnaud LATREUILLE, Mme Lisa TEIXEIRA, Jacques GAREL

Absents excusés représentés :

Mme Sophie DESPRÈS, (donne procuration à Mme Marie-Christine MILLAUD)
Mme Frédérique COSTANTINI (donne procuration à M. MORLIER)
M. Pierre CUCHET, (donne procuration à M. Jonathan COULANDREAU)
M. ELISE Bertrand, (donne procuration à Mme Hélène RATA)

Secrétaire de séance : M. Jean-François RABEAU

Date de convocation	18/08/2022
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents ou ayant donné une procuration	29

11. Tarification sport découverte au 1^{er} septembre 2022

Dans le cadre de la politique éducative municipale, le service Education a pris en charge, depuis le 1er septembre 2021, le sport scolaire et les activités sportives à destination des enfants d'âge primaire, organisées par la collectivité les mercredis.

Dans ce cadre, la collectivité, s'appuyant sur l'éducateur sportif municipal, conduit des actions dénommées « Sport découverte », au profit des enfants de la commune et de la CdA, âgés de 6 à 11 ans.

Les inscriptions à ce service sont payantes, valable pour un an et calculées en fonction des quotients familiaux.

Considérant la grille de quotients familiaux en vigueur depuis le conseil municipal du 20 mai 2021, le service propose, suite aux avis de la commission éducation du 05/07/2022, d'adapter la grille de tarifs avec une augmentation de 6 % de ces tarifs au 1er septembre 2022.

Quotients	Tarif en euro 2021-2022	Augmentation de 6% pour septembre 2022	Proposition arrondie 2022/2023
QF jusqu'à 639€	25	27,56	28
QF de 640 à 760€	35	37,1	37,5
QF de 761 à 874€	41	43,46	43,5
QF de 875 à 984€	46	48,76	49
QF de 985 à 1199€	56	59,36	59,5
QF de 1200 à 1499€	67	71,02	71,5
QF à partir de 1500€	78	82,68	83
Hors commune	111	117,66	118

Considérant l'avis favorable de la Commission Education du 05 juillet 2022,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à 21 voix Pour et 8 voix contre,

Approuve l'actualisation de la tarification des inscriptions aux activités « Sport découverte », comme ci-dessus, à compter du 1er septembre 2022,

Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cet objet.

Pour extrait conforme,

Tony LOISEL,

Maire



Jean-François RABEAU,

Secrétaire de séance